CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Centre régional de publication de Bordeaux

LES THERMES SUD DE LA VILLA GALLO-ROMAINE DE SEVIAC

par R. Monturet et H. Rivière

avec la collaboration de J.-P. BOST, J. LAPART et E. MONTURET

AQUITANIA supplément 2

ÉDITIONS DU CNRS
15, quai Anatole-France
75700 PARIS

1986

ÉDITIONS DE LA
FÉDÉRATION AQUITANIA
28, place Gambetta
33000 BORDEAUX

SOMMAIRE

AVANT - PROPOS 9

INTRODUCTION. LE SITE GALLO-ROMAIN DE SÉVIAC
(P. ARAGON - LAUNET) 13

LIVRE I
L'ARCHITECTURE DES THERMES
(R. MONTURET - H. RIVIÈRE)

CHAPITRE I

LE BALNÉAIRE ORIGINEL - PREMIER ÉTAT, PHASE A 23

Architecture et fonctions 23
I. Secteur non chauffé 24
II. Secteur chauffé 26

Circulation de l'eau 30

Schéma de circulation 31

NOTES 32

CHAPITRE II

RÉFECTIONS ET AMÉNAGEMENTS - PREMIER ÉTAT, PHASE B 35

Architecture et fonctions 35
I. Destruction de la fournaise et ses conséquences 35
II. La salle de repos (salle 5) 35
III. Transformations dans les salles froides 36
IV. Réfections dans les salles chaudes 38
V. Construction extérieure aux thermes 38

Circulation de l'eau 39

Schéma de circulation 39

NOTES 40

CHAPITRE VII

DERNIERS AMÉNAGEMENTS - TROISIÈME ÉTAT, PHASE B 77

Architecture et fonctions 77

I. Les premiers travaux : salle 21 77

II. La reprise des travaux dans la partie est 78

III. Les reprises dans le balnéaire 79

NOTES 81

CHAPITRE VIII

L'ABANDON DES THERMES 83

NOTES 84

CONCLUSION 85

ANNEXES : ÉTUDES STRATIGRAPHIQUES (H. RIVIÈRE) 87

PHOTOGRAPHIES 103

TABLE DES PLANCHES . . . . . (en Hors-Texte)

LIVRE II
DÉCORS ARCHITECTURAUX ET MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

CHAPITRE I

LES MOSAIQUES (E. MONTURET) 135

CHAPITRE II

LES ENDUITS PEINTS (H. RIVIÈRE) 171

CHAPITRE III

LES MARBRES (R. MONTURET) 193

CHAPITRE IV

LES MONNAIES (J.-P. BOST) 219

CHAPITRE V

LA CÉRAMIQUE ET LE PETIT MATÉRIEL (J. LAPART) 231

CHAPITRE VI

LES BRIQUES CLAVEAUX (H. RIVIÈRE) 245

CHAPITRE III

LA CRÉATION DES SECONDS BAINS - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE A 41

Architecture et fonctions 41

I. Le mur de liaison 41

II. Extension du bâtiment 42

Circulation de l'eau 43

Schéma de circulation 44

NOTES 45

CHAPITRE IV

L'EXTENSION VERS LE SUD. - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE B 47

Architecture et fonctions 47

I. Réaménagement du secteur occidental 47

II. Secteur oriental : le bassin de la salle 3 51

III. Aménagement de la salle 17 et du raccordement occidental de la villa 52

Circulation de l'eau 53

Schéma de circulation 55

NOTES 56

CHAPITRE V

PERFECTIONNEMENT ET RÉFECTIONS - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE C 57

Architecture et fonctions 57

I. Les transformations du balnéaire ouest 57

II. Aménagement des salles communes aux deux ensembles 59

III. Salle 17 61

IV. Aménagement de la cour intérieure 61

Circulation de l'eau 61

Schéma de circulation 63

Étude comparative 63

NOTES 66

CHAPITRE VI

UNE NOUVELLE CONCEPTION DES THERMES - TROISIÈME ÉTAT, PHASE A 69

Architecture et fonctions 69

I. Vue d'ensemble 70

II. Le Frigidarium 70

III. Les aménagements du secteur chaud est 72

Circulation de l'eau 75

Schéma de circulation 76

NOTES 76

INTRODUCTION

P. ARAGON-LAUNET

LE SITE GALLO-ROMAIN DE SÉVIAC A MONTRÉAL-DU-GERS

La commune de Montréal-du-Gers, à la limite du Lot-et-Garonne et des Landes, domine deux collines de part et d'autre de la vallée de l'Auzoue. Le village est une bastide typique du XIIIe siècle bâtie sur un éperon rocheux, sur l'emplacement d'un oppidum celtibère. La terre de Montréal garde les traces d'une occupation préhistorique : silex taillés, haches taillées et polies, javelot et épée à antennes[1] qui sont l'une des rares découvertes gersoises de l'âge du fer. Les témoignages d'habitats de l'époque gallo-romaines sont nombreux, révélés par la toponymie (en particulier par les terminaisons en AN. AC : Corneillan – Rouillan – Luzan – Arquizan – Maillac) et par la présence de sites reconnus : vingt des trente-deux églises anciennes recensées[2] sont bâties sur des fondations ou des vestiges gallo-romains. La villa du Glésia[3] fouillée au siècle dernier est le plus connu de ces habitats; c'est un vaste établissement aménagé sur une pente orientée plein sud. Neuf pièces furent dégagées mettant au jour deux mosaïques, pavements probables de piscines ou salles thermales. L'une d'elles représente la tête du dieu Océanus; déposée et placée antérieurement au musée d'Auch, elle a été restaurée récemment et figure désormais au musée de Lectoure; la rareté des figurations humaines et animales dans la mosaïque aquitaine nous la rend plus précieuse et nous fait regretter plus vivement la disparition du second pavement où figuraient nageurs et dauphins. Le Castéra a livré des céramiques sigillées ramenées en surface par les labours; au siècle dernier, la découverte de chapiteaux, fragments de colonnes, mosaïques, avait signalé l'importance du site. Enfin à Luzan, une belle statue de marbre a été trouvée au début du siècle.

Le site de Séviac (Pl. 1)

La *villa* de Séviac[4] égalait, supplantait peut-être tous ces habitats par son importance et le luxe de ses aménagements. Le plateau (Pl. 2) sur lequel elle est établie[5], à 135 m d'altitude, surplombe la rive gauche de l'Auzoue et est limité à l'ouest par la vallée du ruisseau Argentans. Située à mi-pente de la colline Ténarèze, elle est dominée au sud par une légère éminence sur laquelle s'est établi le village médiéval; le site jouit d'une heureuse situation géographique[6] : vue remarquable sur la vallée de l'Auzoue et au-delà jusqu'aux Pyrénées, sur la plaine landaise au nord. D'autre part, Séviac est à douze kilomètres d'Eauze, l'antique Elusa. Une voie de communication secondaire, dont on retrouve les traces, longeait le mur de clôture de la *villa* et rejoignait sans doute la grande route antique de « La Ténarèze » à deux kilomètres environ à l'ouest, au faîte de la colline. « En achetant une propriété, il faut envisager avant tout deux choses : la salubrité du climat et la fécondité du sol »[7]. Ainsi le site répondait à toutes ces recommandations de Columelle : loin de l'humidité de la vallée, doté d'une bonne ventilation, d'un sol fécond, il constituait un ensemble favorable à l'établissement d'une importante cellule de vie agricole. Le climat est un atout supplémentaire : mimosas, agaves, oliviers croissent à Montréal.

Les fondations de la *villa* sont établies sur des bancs calcaires du burdigalien (miocène inférieur) qui sont apparents de chaque côté du plateau. Ces roches se sont formées voici quinze à vingt millions d'années dans les vastes zones lacustres aux rivages incertains où venaient mourir

les eaux descendant des jeunes Pyrénées. De tous les sédiments frais livrés par le transport des torrents, puis des fleuves divagants, seuls les plus fins ont atteint le nord du Gers. Ce sont eux qui soulignent encore les niveaux calcaires, nés de la précipitation d'une matrice bicarboné calcique au sein des eaux dures où vivaient les simnées et des planorbes que la roche nous livre sous forme de fossiles. L'implantation de la *villa* sur ce calcaire blanchâtre à nodules lui a permis de traverser les siècles sans trop de dommages. L'approvisionnement en eau est un élément important de l'implantation d'une *villa*[8]. Les qualités du site semblent avoir compensé l'absence de source proche ; un puits est creusé dans la roche à l'angle sud-ouest de la *villa* mais à un niveau inférieur ; deux autres subsistaient à une certaine distance, réservés plutôt aux jardins. L'hypothèse la plus vraisemblable est l'utilisation d'une source abondante à huit cents mètres au sud et à un niveau légèrement plus élevé que Séviac, mais jusqu'à ce jour il n'a pas été retrouvé assez de traces d'aqueducs ou canalisations pour nous permettre réellement de la confirmer.

Historique des fouilles

Un document précieux, la « Charte de Nizezius » datée de 680 relate la « donation vente » faite par un opulent propriétaire et sa femme Ermintrude à l'Abbaye de Moissac. Parmi les terres cédées figure la villa de *Sauiniago* dans ses bornes antiques. Tous les chercheurs[9] identifient *Sauiniago* avec Séviac. J.F. Bladé en parlait dans sa géographie historique du Sud-Ouest de la Gaule[10]. « Sauiniago actuellement Sauvinhac ou Sauviac (Gers) en gascon Saubiac ». L'église de « Sauviac » est marquée en ruines sur la carte de Cassini. On retrouve une trace de cette église dans le rôle de la décime en 1405[11].

Au cours des âges, les travaux agricoles ramenaient périodiquement au jour *tegulae*, fragments de marbre, tesselles, énormes blocs de pierre taillés et la tradition orale maintenait l'existence d'une « Villa » et d'un « Trésor ». Les fouilles anciennes furent très fragmentaires mais amenèrent des publications. Le premier sondage fut fait en 1868 par l'abbé Monnier et les résultats publiés par l'abbé Breuils en 1887[12] : « en 1868 M. l'abbé Monnier, curé de Labarrère exhume en un hameau voisin de Montréal, à Séviac une très belle mosaïque, deux rosaces où s'inscrivent des urnes et diverses figures géométriques... des conduits de marbre blanc posés dans la mosaïque de 0,50 m de longueur et faisant une saillie de 0,40 m ». Dans l'inventaire des mosaïques de la Gaule Narbonnaise et Aquitaine[13] G. Lafaye mentionne « Séviac, commune de Montréal trouvées en 1868 par M. l'abbé Monnier, de très belles mosaïques dont on ne connaît que la plus petite partie ». Des érudits locaux s'intéressent à nouveau à Séviac en 1911 ; le docteur Lannelongue accepte de financer les travaux de fouilles. La mosaïque déjà connue est dégagée sur une large surface et nous retrouvons dans la presse de l'époque l'écho de la communication sur les fouilles de Séviac faite par le docteur Lannelongue à l'Académie des Sciences : *La Voix du Peuple*, le 11 septembre 1911, « M. Lannelongue a annoncé la découverte d'importants vestiges gallo-romains dans le petit village de Séviac » ; *La Petite Gironde*, le 23 septembre 1911, donne le texte de la communication « un merveilleux spécimen d'anatomie : un orteil de bronze d'un dessin admirable provenant d'une statue colossale... j'ai découvert des mosaïques très importantes bien conservées et d'un beau caractère » ; *Le Télégramme*, le 17 mars 1913, fait une dernière mention des richesses de Séviac et leur réserve un article important.

Mais avec la mort du docteur Lannelongue, la source de financement est tarie, les fouilles sont arrêtées, la terre recouvre de nouveau les mosaïques et Séviac retombe dans l'oubli. Ph. Lauzun[14] donne l'inventaire des découvertes : un orteil de bronze plein, de grandeur plus que naturelle mesurant 5 cm de long sur 3,5 de large. Son poids est de 390 grammes... une belle plaque de marbre sur laquelle est élégamment sculptée une tige d'acanthe épanouie... trois troncs de colonnes

unies en marbre rose et gris portées au château voisin « le Tucoulet », des chapiteaux ioniques et corinthiens, des frises et des frontons avec le même motif de feuilles d'acanthes, une urne en poterie contenant une natte de cheveux, des conduits d'hypocauste en marbre blanc (?), une pierre grossièrement sculptée de 0,70 m de haut qui représente une tête rudimentaire coiffée d'une sorte de turban, reposant sur un large cou, la base formant un socle carré. Déposée dans une maison voisine, confiée ensuite au musée de Montréal, cette sculpture est, avec les colonnes du Tucoulet généreusement rapportées par leur propriétaire M. Estève sur le site de Séviac, tout ce qui reste de l'inventaire de Ph. Lauzun. Un rapport de R. Métivier[15] architecte des monuments historiques du Gers, nous donne quelques détails sur les fouilles et un plan qui nous permet d'en mesurer l'étendue ; il donne le dessin d'une seule mosaïque alors que plusieurs ont été dégagées et signale que tous les couloirs étaient mosaïqués.

Des sondages faits en 1957 remirent au jour quelques mètres carrés des mosaïques découvertes en 1911 ; après la communication faite à Paris, une autorisation de fouilles en 1961 permet de dégager sur trente mètres une galerie large de quatre mètres ; cette galerie nord-sud dessert une enfilade de vastes pièces sur le côté ouest[16].

Les sondages de 1966 confirment la richesse du site et le département accepte de financer l'achat du terrain en 1968 confiant à l'association de *Sauvegarde des Monuments et Sites de l'Armagnac* le soin de le mettre en valeur[17]. Un second champ contigu vers le sud était acheté dans les mêmes conditions en 1973 et un troisième au nord en 1980. Les campagnes de fouilles de 1968 à 1976 ont permis le dégagement d'une partie du logis résidentiel[18] (Ph. 1) ; celles de 1976 à 1979 ont livré des thermes luxueux[19]. Les travaux de 1979 à 1983 ont mis au jour un vaste ensemble paléo-chrétien (deux chapelles chrétiennes et une nécropole) ainsi que l'aile nord de la villa (Ph. 5).

Les vestiges archéologiques

Les constructions s'étendent sur trois hectares (Pl. 2, 3) et sont partiellement dégagées ; les fouilles ont déjà livré l'essentiel du logis résidentiel des IVe et Ve siècles de plan très simple, de structure nette et cohérente de *villa* à péristyle (Ph. 2). Le corps central se déploie autour d'une cour carrée bordée par un péristyle sur lequel s'ouvrent les salles de réception ; une galerie extérieure entoure ces salles. Le plan initial de la villa du IVe siècle se limitait au sud par le mur rectiligne de la galerie extérieure ; deux absides sont venues ensuite prolonger vers le sud les galeries extérieures est et ouest ; ces absides limitent la seconde cour intérieure entre *villa* et thermes. Ce plan montre une volonté certaine de symétrie et d'harmonie architecturale, c'est un habitat de luxe où domine le souci de recherche esthétique du maître d'œuvre et du propriétaire, qui doit être, comme le dit M. Labrousse de celui de Montmaurin[20], un « grand propriétaire foncier faisant figure de seigneur rural... héritier direct mais totalement romanisé d'une grande famille de l'aristocratie indigène ».

La cour carrée est en plan incliné d'est en ouest, la différence de niveau de un mètre est peu sensible sur les trente mètres de largeur ; nous retrouvons les mêmes cours dans les villas gallo-romaines de Chiragan, Lescar, Valentine, Montmaurin qui « ont pour modèle la maison gréco-romaine contemporaine, organisée autour d'une cour centrale »[20 bis]. La différence de niveau, qui facilite l'écoulement des eaux, est utilisée comme atout sur toute la *villa*. La cour n'a pas reçu de revêtement de sol ; elle était en partie recouverte de gravier comme en témoignent d'épaisses couches de gravier roux restées en place sur l'assise calcaire presque plane ; elle était aménagée sûrement comme un jardin d'agrément car « tout doit concourir au bien-être, tout doit

faciliter cette douceur de vivre qu'Ausone a chantée et que les villas d'Aquitaine permettent de mieux imaginer »[21]. A l'ouest, une construction en demi-cercle est la base certaine d'une fontaine ou d'un bassin. Une canalisation faite de *tegulae* recueillait l'eau des toits en bordure de la cour; une sorte de bassin carré pavé de tuiles plates marquait chaque angle; la pente s'accentuait vers l'ouverture de l'égout collecteur. Au centre de la bordure ouest, cet égout à ouverture carrée, recouvert de larges dalles de pierre passe sous l'aile ouest de la *villa* et se termine par un conduit voûté de briques retrouvé au-delà du mur extérieur ouest de la villa.

La galerie intérieure a 3,70 m de large à l'est et 4 m sur les trois autres côtés : le sol, mosaïqué sur toute sa surface, offre une succession de dix motifs différents[22] chacun portant sur une longueur moyenne de dix mètres ; les tapis de mosaïques se rejoignent en diagonale dans les angles sud et nord-ouest et par une bande droite à l'angle nord-est, cette différence provenant vraisemblablement d'une réfection tardive. Les galeries nord et sud sont construites en plan incliné est-ouest et la galerie ouest est établie avec une pente légère convergeant des deux côtés vers la partie médiane (emplacement de l'égout collecteur). Certaines parois étaient revêtues de marbre, des éléments de plinthe sont apparents dans la galerie ouest. Deux couloirs plus étroits, larges de 2,50 m et longs de 7,50 m prolongent les galeries est et ouest des deux côtés de l'aile sud et permettent d'accéder à la galerie extérieure, ils sont mosaïqués et pratiquement intacts[23]. La galerie extérieure large de 4 m était également pavée de mosaïques avec la même succession de tapis différents; à une époque tardive VIe au VIIe siècle, elle a été fractionnée par des murettes transversales; ces murettes sont bâties sur la mosaïque. Une galerie surplombait sans doute la pente vers le ruisseau Argentans : un mur perpendiculaire au mur extérieur d'une hauteur de deux mètres témoignerait de son existence. Les ailes est et ouest larges de 10 m sont presque parfaitement symétriques; deux grandes salles de 10 m X 11 m occupent les extrémités nord et sud ; les parties médianes sont divisées en quatre petites pièces séparées par un couloir. La qualité des sols et les dimensions des salles nord nous permettent de croire qu'elles étaient affectées aux réceptions. A l'ouest, deux petites pièces sont sur hypocauste avec un seul foyer. L'angle nord de l'aile est a été chauffé en un premier état; le *praefurnium* comporte trois foyers assurant le chauffage de deux très grandes salles à conduits rayonnants et d'une plus petite. Ces conduits ont été ensuite comblés : les fragments des mosaïques du premier pavement ont été utilisés pour ce remblaiement. Une nouvelle mosaïque a recouvert le sol de cette salle[24] ainsi que celui d'une alcôve contigüe sur le côté nord[25] ; ces mosaïques peuvent être datées du début du Ve siècle.

Sur l'aile sud large de 8 m les sept pièces d'habitation se développent sur trente-trois mètres, communiquant entre elles par de larges seuils; une seule garde un beau fragment de mosaïque établie sur un sol de tuileau rose intact. Dans deux salles nous retrouvons les traces d'un sol d'époque mérovingienne au-dessus du sol romain. Les petits couloirs qui encadrent l'aile sud n'existent pas dans l'aile nord, cette aile large de 8 m offre une succession de sept salles de dimensions irrégulières : des sondages ont révélé trois états successifs qui nous permettent de ramener la première construction de Séviac au début du IIe siècle. Il nous est permis d'émettre l'hypothèse d'une première *villa* à galerie de façade flanquée de deux pavillons en avancée vers le sud (emplacement des salles 1 et 25), avec la possibilité d'une cour intérieure vers le nord où des sondages confirment l'importance des bâtiments.

La cour intérieure entre la *villa* et les thermes confirme l'unité architecturale des deux éléments : cette cour longue de quarante cinq mètres et large de onze mètres en moyenne est limitée à ses deux extrémités par des constructions symétriques qui accentuent l'harmonie de l'ensemble; nous retrouvons les mêmes salles en équerre ouvrant sur la cour par un portique à colonnes, tous

leurs dès sont en place sur le stylobate à l'ouest, il en reste un seul à l'est ; la colonne de marbre rose qu'il soutenait a été retrouvée à côté. Un mur en hémicycle relie les angles des salles aux thermes. Le sol de la cour est à un niveau plus bas que villa et thermes ; il est recouvert en partie de mortier jaune. La stratigraphie a révélé plusieurs couches d'occupation avant le remblaiement définitif.

Une première chapelle chrétienne a été aménagée au sud de l'aile est ; un baptistère, bassin circulaire à degrés occupe le centre de l'abside nord ; un sarcophage mérovingien repose à côté du bassin. Une construction plus tardive est accolée à la partie médiane du mur est de la chapelle ; elle est en forme d'abside. Une seconde chapelle à chevet plat a été bâtie à l'est de la précédente au VIe ou au VIIe siècle ; une vaste nécropole entoure cet ensemble paléo-chrétien ; elle a été utilisée jusqu'après l'abandon de la première chapelle, quelques sépultures reposent sur ses murs arasés.

A l'est de la *villa,* quelques constructions arasées semblent être les vestiges de la *pars rustica* du premier état de Séviac. Des sols de mortier rose ont été dégagés, une grande salle a été en partie délimitée ; le sol de tuileau lissé nettement incliné vers un bassin, un bloc de maçonnerie, emplacement possible d'un pressoir, permettent d'émettre l'hypothèse d'un chai à vin semblable à l'établissement vinicole de Allas-les-Mines[26] en Dordogne ; une salle contiguë carrée garde un beau sol de tuileau et quelques éléments de carrelage de terre cuite. Ce secteur a livré deux silos à grains creusés dans le rocher, une très petite surface a été fouillée. Dans sa partie méridionale, une construction rectangulaire de dimensions réduites retient l'attention par l'exceptionnelle qualité de ses murs jadis revêtus de pierres de taille ; le dégagement complet de ce secteur permettra sans doute de comprendre quelle était sa destination dans le premier état de Séviac.

Plus à l'est, un mur rectiligne d'appareil régulier limite le terrain de la *villa;* il a été dégagé sur plusieurs dizaines de mètres, un sondage a confirmé son existence à cinquante mètres vers le sud. Un chemin empierré longe ce mur de clôture ; il a été utilisé jusqu'au IIIe siècle, transféré ensuite sur une chaussée parallèle (à quelques mètres vers l'est) solidement établie, en surplomb de la longue pente vers l'Auzoue.

La richesse agricole de l'Aquitaine au IVe siècle est célèbre : « l'aristocratie urbaine est essentiellement une aristocratie foncière qui tire de la terre revenus et dignité »[27]. Ces revenus permettent de réaliser des constructions, telles que Séviac, dont le luxe est attesté par la profusion et la qualité des mosaïques. Ces pavements sont l'œuvre de bons mosaïstes professionnels ; si nous y reconnaissons deux factures témoignant de deux époques, on retrouve la même sûreté de composition complétée d'habileté technique. Les premières mosaïques géométriques peuvent être attribuées à la seconde moitié du IVe siècle, celles à décorations florales et végétales sont plus tardives. Les mosaïques découvertes avant 1974 ont été répertoriées dans la thèse de IIIe cycle de C. Balmelle, soutenue en 1975 à la Sorbonne[28]. Les mosaïques découvertes en 1975 et 1976 ont été également répertoriées par D. Matignon dans un mémoire de maîtrise, soutenu en 1977 à l'Université de Bordeaux III. Les pavements de Séviac offrent une grande variété de motifs et nous en trouvons vingt-deux sur la villa, quatre sur les thermes. La plupart montrent un canevas géométrique de torsades et cercles avec de nombreux motifs floraux et végétaux, des fleurs de lotus, de tournesol, de lys, des feuilles d'acanthe, de laurier, de lierre et surtout de vigne (pampres, feuilles et raisins). Une mosaïque a le privilège d'avoir des oiseaux sur des branches de vigne, c'est la seule représentation animale trouvée à Séviac. Ces pavements confirment l'excellence de la qualité des mosaïques de l'école d'Aquitaine. Nous trouvons les mêmes thèmes décoratifs sur les

plaques de marbre sculpté livrées par les couches de comblement ; les éléments ou frontons de pilastre admirablement traités sont décorés de feuilles d'acanthe, de laurier, de vigne et raisins. Des fragments de mosaïques en pâte de verre translucide témoignent, avec les enduits peints, de l'extrême richesse des décorations murales.

Des fragments de colonnes et de grands chapiteaux en pierre proviennent du premier état de Séviac. Au IVe siècle les colonnes des péristyles des deux cours sont en marbre, marbre gris et blanc de Saint Béat, griotte verte et rose de Sarrancolin, et nous pouvons dire de Séviac comme de Montmaurin : « par son plan, par le confort de son aménagement et le luxe de sa décoration la villa représente une nouvelle conception de l'habitat rural autant qu'elle souligne l'idéal de vie de son propriétaire »[30]. La fouille a livré de nombreux fragments de statues de marbre et de pierre, des ivoires sculptés, revêtements de coffrets somptueux, spatules et bâtonnets à fard, des bijoux dont deux beaux camées et une tête de marbre blanc de belle facture en qui F. Braemer voit le portrait du maître des lieux[31]. Un grand nombre de monnaies, du Ier au VIIe siècle et dix-sept monnaies d'or de l'époque mérovingienne, témoignent de la durée et de la permanence de l'habitat.

Les mets les plus délicats étaient servis à Séviac, le gibier en abondance, les huîtres ornaient la table du maître qui faisait aussi honneur aux escargots. Dans la quiétude des après-midi d'été les jeux (dés, boules, jetons, jeu de morpion) devaient rassembler hôtes et visiteurs dans les vastes salles fraîches de la *villa*.

Luxe, confort, loisirs sont ainsi une des caractéristiques de la somptueuse villa des Ve et VIe siècles. Les thermes se devaient aussi de témoigner de la richesse du propriétaire et le balnéaire de Séviac au Bas-Empire surprend par ses dimensions exceptionnelles, la perfection des procédés techniques mis en œuvre pour le rayonnement et la conservation de la chaleur. Les premiers aménagements comme les transformations et modifications ultérieures montrent un souci constant de perfectionnement ; le luxe de la décoration semble identique à celui de la villa : le marbre utilisé à profusion revêtait les sols, les bassins et une partie des murs ; les mosaïques murales et enduits peints montrent un raffinement extrême.

Dans la plupart des villas, les thermes sont placés sur un côté ; ils sont parfois inclus dans une aile ou, s'ils sont au centre, ils restent intégrés dans la construction principale. A Séviac leur situation est différente, puisqu'ils sont séparés du corps d'habitation principal (Ph. 3, 4). Mais si la construction de la grande cour carrée du IVe siècle semble vouloir concentrer la vie vers l'intérieur tout en préservant la vue vers l'extérieur pour goûter la beauté du paysage environnant, si la seconde cour, enserrée par les deux salles à absides confirme ce désir de concentration intérieure, les deux ailes s'infléchissent vers le centre et projettent tout l'intérêt vers les thermes qui deviennent ainsi l'élément majeur, privilégié de Séviac.

NOTES

1. J.-P. CANTET, Epées à antennes du Gers, dans *Revue de Comminges*, XC, 1977, p. 19-24.
2. P. ARAGON-LAUNET, Montréal et ses églises, dans *Congrès des Sociétés Savantes d'Auch*, Albi, 1976, p. 69.
3. Abbé CAZAURAN, *Bains gallo-romains à Montréal-du-Gers*, Paris, 1888.
4. Ph. LAUZUN, Ruines de Séviac, dans *B.S.A.G.*, XII, p. 275.
5. Carte IGN au 1/25000, Montréal-du-Gers, 7-8, Coordonnées Lambert 185-427, cadastre SAN, parcelles 24-25-26-27.
6. VARRON, *Res rusticae*, I, 12 et PALLADIUS, *Opus agriculturae*, I, 8, 2-3 : « L'agrément du site est un critère retenu pour l'implantation ».
7. COLUMELLE, *De Re rustica*, I, 5, 6-7 : « Eviter la proximité des grandes voies à cause de l'obligation d'hospitalité... et... le passage des troupes ».
8. VARRON, I, 11 et COLUMELLE, I, 5, 1-3, recommandent la proximité d'un point d'eau pour éviter les travaux d'adduction toujours coûteux.
9. R. LAFFARGUE, *Revue Internationale d'Onomastique*, 1958, p. 52.
10. J.-F. BLADÉ, Géographie historique du Sud-Ouest de la Gaule, dans *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, 1893, 3-4, p. 369.
11. M. FRANÇOIS, *Fouilles des Anciennes Provinces d'Auch-Toulouse-Narbonne*, p. 313.
12. A. BREUILH, dans *Revue de Gascogne*, 1887, p. 559 et 1895, p. 292.
13. G. LAFAYE, *Mosaïques de la Gaule Narbonnaise et Aquitaine*, Paris, 1909.
14. Ph. LAUZUN, Ruines de Séviac, dans *B.S.A.G.*, XII, 1911.
15. R. MÉTIVIER, Fouilles Romaines de Séviac, dans *B.S.A.G.*, XIV, 1913, p. 146.
16. P. ARAGON-LAUNET, Congrès des Sociétés Savantes Lectoure, 1959, dans *B.S.A.G.*, IX, p. 85.
17. Notre reconnaissance va au département qui a bien voulu financer l'achat du terrain et au Professeur Labrousse qui nous a toujours aidés et qui a dirigé les travaux de fouilles.
18. P. ARAGON-LAUNET, dans *B.S.A.G.*, 1962, p. 326 ; 1971, p. 228 ; 1974, p. 350 ; 1977, p. 319.
19. P. ARAGON-LAUNET, dans *B.S.A.G.*, 1980, p. 401.

20 et 20bis, M. LABROUSSE, dans *Histoire de la Gascogne*, Auch, p. 34.

21. R. ETIENNE, dans *Histoire d'Aquitaine*, Bordeaux, 1971, p. 124.
22. C. BALMELLE, *Mosaïques de l'Aquitaine Méridionale*, Thèse dactylographiée de IIIe Cycle, Paris-Sorbonne, 1975, n. 251 à 256.
23. C. BALMELLE, n. 259.
24. C. BALMELLE, n. 264.
25. C. BALMELLE, n. 265.
26. *Gallia*, XXII, 1964, p. 217.
27. R. ÉTIENNE, *ouv. cit.*, p. 119.
28. C. BALMELLE, *ouv. cit.*
29. D. MATIGNON, *Un grand domaine du IVe siècle : la villa gallo-romaine de Séviac (Gers)*, T.E.R., Bordeaux, 1977 (inédit).
30. R. ÉTIENNE, *ouv. cit.*, p. 124.
31. F. BRAEMER, L'ornementation des établissements ruraux en Gaule et dans les régions limitrophes, dans *La villa gallo-romaine dans les provinces du nord-ouest, Caesarodunum*, XVII, 1982, p. 62.

BIBLIOGRAPHIE DE SÉVIAC

M. LABROUSSE, Informations archéologiques de la région Midi-Pyrénées, dans *Gallia*, XVII, 1959, p. 416-417 ; XX, 1962, p. 581-583 ; XXII, 1964, p. 452-454 ; XXVI, 1968, p. 544 ; XXVIII, 1970, p. 419-421 ; 32, 1974, p. 480-482 ; 36, 1978, p. 515-518.
P. ARAGON-LAUNET, dans *Bulletin de la Société Archéologique du Gers (B.S.A.G.)*, 1959, p. 85 ; 1962, p. 326 ; 1971, p. 228 ; 1974, p. 350 ; 1977, p. 319 ; 1980, p. 401 ; 1983, p. 265.
J. LAPART, *Fouilles de Séviac. Etude du matériel archéologique. Essai de chronologie.* T.E.R., Toulouse, 1979 (inédit).

A paraître :

C. BALMELLE, *Mosaïques de Séviac à décors végétaux.*
J. LAPART et J.-L. PAILLET, *Séviac, le secteur paléo-chrétien.*
P. ARAGON-LAUNET, *La villa gallo-romaine de Séviac au IVe siècle ap. J.-C.*